

Commentaires entendus ... colportés ... ressassés :

« Le CE, les DP, qu'est-ce qu'ils font ? ... Ils ne servent à rien ! »

Dernièrement, avec la récupération des samedis fériés et l'attribution des jours de fractionnement, nous avons frôlé le conflit.

Certains auraient voulu et veulent vous exposer, vous appeler à manifester ouvertement votre mécontentement.

Sûre de notre bonne foi et de votre bon droit, l'équipe CFDT, DP et CE, a choisi d'aller jusqu'au bout de la concertation. Nous n'avons eu de cesse, depuis septembre, de contester les positions de la Direction et de leur rappeler les usages sur le site.

Vous nous avez fait confiance. Conformément à notre engagement, nous ne cédon pas et nous avons obtenu gain de cause, (samedis fériés et jours de fractionnement).



S'engager pour chacun, agir pour tous.

Tout n'est pas encore solutionné, notamment avec eRH et la gestion des temps et activités (GTA).

Mais la Direction semble enfin prendre la mesure du « ras le bol ».

Nous continuons à exiger des explications (eRH) et à défendre vos intérêts.

Par ailleurs, sachez aussi que les élus ou représentants CFDT ont été les seuls à :

- demander et obtenir l'augmentation du taux horaire des heures de nuit (de 25 à 29%) (accord du travail en équipe de nuit)
- s'apercevoir de l'erreur en juin dernier, sur le versement du demi 13^{ème} mois (oubli d'y intégrer la prime d'ancienneté) et d'être donc à l'origine de la rectification intervenue un mois après.
- veiller à ce que les AG n'augmentent pas l'écart entre le plus petit salaire et le plus gros (plancher/plafond, tranches, somme égale pour tous).

Les élus DP et le CE et particulièrement ceux de la CFDT sont vos outils. Ils sont à votre écoute pour vous conseiller et porter vos revendications dans le respect des valeurs de la CFDT : émancipation, démocratie, solidarité, refus des inégalités, respect des différences, des droits de l'Homme et des libertés.

Faites nous part de vos attentes ou insatisfactions. Le syndicalisme est votre outil.



Alors, toujours du même avis sur les élus DP et CE ?



Peut-être que ce tract ne vous fera pas changer d'avis mais il aura au moins le mérite de rétablir des vérités.

Se syndiquer, pour quoi faire ? ... Revisitons les préjugés :

LES SYNDICATS, C'EST RINGARD !

Si vous pensez que les syndicats ne sont pas adaptés aux problèmes de notre époque, alors il ne tient qu'à vous pour que ça change. Comment ? Eh bien, en adhérant à un syndicat dont les valeurs sont la démocratie, l'émancipation, l'autonomie, l'indépendance et la solidarité ... à la CFDT, en somme !

JE N'AI PAS LE TEMPS !

C'est sûr, on n'a jamais le temps. Sauf que, quand on a un problème, on est content de trouver un syndicaliste qui a le temps de vous aider.

CELA RISQUE DE NUIRE A MA CARRIERE !

La seule chose qui puisse nuire à une carrière, c'est le manque de compétence ou la faute professionnelle.

C'EST TROP CHER !

La cotisation à un syndicat, c'est comme une assurance auto : ça coûte cher jusqu'au jour où on a un accident. De plus, la cotisation syndicale est déductible des impôts à 66 %.

JE PREFERE TRAITER DIRECTEMENT AVEC MA HIERARCHIE.

Bon courage ! Surtout si celle-ci refuse de vous écouter ou vous écoute sans vous entendre. Dans ces cas-là, rappelez-vous que l'union fait la force ... *et ce n'est pas que la devise de la Belgique !*

DEFILER DANS LA RUE EN HURLANT DES SLOGANS, ÇA NE ME DIT RIEN

À nous non plus. Mais quand il le faut et qu'il n'y a plus d'autres moyens !... Et vous seriez surpris de savoir qu'un syndicat emploie ses délégués à bien d'autres missions : juge prud'homal, conseiller du salarié, membre de commissions départementales et nationales, ...

LES SYNDICATS SONT TROP MOUS

C'est facile de casser, de conspuer patrons et ministres (« tous pourris ! »). A la CFDT, nous préférons privilégier le dialogue ... parce qu'une fois qu'on s'est bien défoulé à tout casser, on fait quoi ?

JE NE VEUX PAS M'ENGAGER, « JE SUIS AU-DESSUS de la MELEE ! ».

Mais c'est trop tard ! Dès la signature de votre contrat de travail, vous vous êtes engagé et vous vous êtes subordonné. Après, vous avez le choix entre subir sans broncher ou vous associer à ceux qui ont les mêmes problèmes que vous et qui se sont donnés les moyens de réagir et d'agir ensemble dans les situations difficiles.

A CONTRARIO, SE SYNDIQUER c'est :

- *apprendre à mieux connaître ses droits, pour les défendre et les faire progresser*
- *un acte libre et personnel qui n'engage que votre seule responsabilité et reste confidentiel (sauf pour ceux qui se présentent aux élections professionnelles),*
- *être solidaire pour améliorer la qualité de vie de tous et le dialogue dans l'entreprise,*
- *renforcer l'influence de ceux qui vous représentent*

Sans syndicat, pas de contre-pouvoir, pas de négociation sur les salaires, la mutuelle, les congés, la RTT, la formation, etc ...

La CFDT est un syndicat pragmatique qui préfère trouver des solutions par le dialogue, mais qui n'hésite pas à se mobiliser contre des mesures injustes. Le premier objectif de la CFDT est d'obtenir des droits nouveaux pour les salariés en faisant reculer les inégalités.